

Livret d'Accueil

IME DE L'OCÉAN



Loi n°2002-02 du 02 Janvier 2002 rénovant l'Action
Sociale et Médico-Sociale

Décret n° 2004-1444 du 23 Décembre 2004

Code de l'Action Sociale et des Familles-Article
L311-4

Circulaire DGAS/SD/5 N° 2004-138 du 24 Mars 2004

Circulaire DGAS/1A N° 2006-324 du 20 Juillet 2006



Sommaire

Le mot de Madame CARRÉ, directrice de l'I.M.E. de l'Océan

L'A.D.E.I.

L'I.M.E. de l'Océan

- ▶ **Coordonnées et heures d'ouverture**
- ▶ **Missions**
- ▶ **Agréments et public accueilli**
 - *Site Les Réaux à Aytré*
 - *Site Les Boucholeurs à Chatelaillon*
 - *Site de Rochefort*
- ▶ **Prestations délivrées**
 - *Types d'accueil et d'hébergement*
 - *Scolarité*
 - *Accompagnement éducatif*
 - *Formation préprofessionnelle*
 - *Suivi médical et paramédical*
 - *Restauration*
- ▶ **Organisation et fonctionnement**
- ▶ **Plan d'accès des différents sites**
- ▶ **L'exercice des droits et les modalités de participation de la personne accueillie et de sa famille**
 - *La personne de confiance*
 - *Le contrat de séjour*
 - *Le projet personnalisé*
 - *Le Conseil à la Vie Sociale*
 - *L'accès au dossier*
 - *Les personnes qualifiées (médiateur)*

Le Mot du Directeur

Géré par l'ADEI, l'IME de l'Océan est heureux de vous accueillir sur l'un de ses sites (Aytré – Châtelailon – Rochefort).

Il est agréé pour recevoir des enfants, adolescents et jeunes majeurs présentant une déficience intellectuelle plus ou moins importante, avec ou sans troubles associés. L'IME accueille les jeunes à la journée, ainsi qu'en internat de semaine (du lundi matin au vendredi après-midi). L'agrément de notre établissement permet d'offrir une palette de réponses très diversifiées en interne, et autant que besoin en partenariat avec les dispositifs environnants (scolaire, thérapeutique, social, culturel, sportif, de loisirs etc...).

156 enfants, adolescents, jeunes adultes bénéficient d'un projet personnalisé (PP) adapté à leurs besoins et leurs attentes.

Le projet de chacun est co-construit avec le jeune et sa famille ou représentants légaux et fait l'objet d'un écrit ; le projet personnalisé (PP) dont dépendra ensuite l'emploi du temps de chacun. Un emploi du temps individualisé décline les activités proposées, les temps et lieux de scolarisation et/ou d'apprentissage professionnel, les suivis thérapeutiques.

L'IME de l'Océan bénéficie de la présence d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée (médicale, paramédicale, éducative, sociale, pédagogique).

Par ailleurs, les services administratifs et logistiques œuvrent pour assurer la bonne marche de l'IME et vous apporter les services dont vous avez besoin.

Bienvenue à l'IME de l'Océan !

Véronique CARRÉ,
Directrice

L'ADEI

Créée en **1964**, à l'initiative des pouvoirs publics, l'Association Départementale pour l'Education et l'Insertion est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 à but non lucratif et déclarée à la Préfecture de la Charente Maritime sous le n°156 le 11 mars 1964. L'ADEI gère aujourd'hui plus de **50 établissements et services sociaux et médico-sociaux**, et assure des prestations régulières auprès de **5.300 personnes, enfants, adolescents, adultes et personnes vieillissantes**, grâce au concours de plus de **800 salariés**.

Dans le cadre de ses missions **d'Aide et d'Accompagnement** des personnes et des familles, l'A.D.E.I. :

→Garantit la **sécurité et le bien être des personnes accueillies**,

→Favorise toutes les **actions de prévention, d'éducation, de rééducation, d'insertion sociale et professionnelle, d'hébergement et de protection**, en faveur des personnes qui lui sont confiées,

→Contribue à la **valorisation des rôles sociaux sur la base de la reconnaissance des droits et libertés de la personne accueillie**,

→Assure la **personnalisation des prestations, la participation effective des jeunes, adolescents et adultes** dans tous les actes de la vie les concernant,

→Garantit la **qualité des prestations de service rendu**, par **l'évaluation permanente des actions entreprises**.

ADEI

Siège social

Christelle LEVEQUE, Directrice Générale

08 Boulevard du Commandant Charcot - CS 80106 -
17443 AYTRE Cedex

Tél. 05.46.27.66.01 - Fax. 05.46.27.66.02

Mail : adei17@adei17.com – Site : www.adei17.com

L'IME de l'Océan

Directrice, Madame Véronique CARRÉ

Tél : 05 46 30 67 17

Mail : ilesreaux@adei17.com

ilesboucholeurs@adei17.com

I.M.E. de l'Océan, site Les Réaux :

Chemin des Réaux B.P. 80044 17442 Aytré Cedex

Tél : 05 46 30 67 17 Fax : 05 46 34 32 28

Courriel : ilesreaux@adei17.com

Jours et heures d'ouverture du secrétariat
Tous les jours de 08h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

I.M.E. de l'Océan, site Les Boucholeurs :

I.M.E. et section Tedado Les Boucholeurs
40 Avenue de l'Abbé Guichard 17340 Chatelaillon

Tél : 05 46 51 52 10 Fax : 05 46 51 52 11

Courriel : ilesboucholeurs@adei17.com

I.M.E. de l'Océan, site de Rochefort :

I.M.Pro de Rochefort

20 rue du Dressage 17300 Rochefort

Tél : 05 46 99 94 93 Fax : 05 46 88 29 73

Courriel : les-boucholeurs.impro@laposte.net

Jours et heures d'ouverture du secrétariat
Tous les jours de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tous les sites sont rattachés administrativement à l'adresse des Réaux.

Missions

L'Institut Médico-Éducatif de l'Océan a pour mission d'accueillir des enfants, adolescents et jeunes majeurs présentant une déficience intellectuelle légère et moyenne avec ou sans troubles associés ainsi que des jeunes présentant des troubles du spectre autistique. L'objectif est de dispenser une éducation et un enseignement spécialisés, ainsi qu'une formation préprofessionnelle adaptée, prenant en compte les aspects psycho-pathologiques et sociaux des jeunes accueillis dans le cadre des recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux).

L'établissement a pour vocation de développer les aptitudes et compétences de chaque jeune afin de permettre son épanouissement dans la perspective d'une insertion sociale et professionnelle réussie en milieu de travail ordinaire, adaptée ou dans un établissement pour adultes.

La mission de l'Institut-Médico-Éducatif de l'Océan se trouve définie à l'article D-312-12 du code de l'Action Sociale et des Familles « L'accompagnement mis en place au sein de l'établissement tend à favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles ainsi que l'autonomie maximale quotidienne et sociale des enfants et adolescents accueillis. Il a également pour objectif d'assurer leur insertion dans les différents domaines de la vie sociale, de la formation générale et professionnelle ».

Agréments et public accueilli

→ Site Les Réaux à Aytré

Une section d'initiation et de première formation professionnelle (SIPFP) de 94 places pour des jeunes de 12 à 20 ans présentant un retard mental léger :

- 72 places dont 30 en internat de semaine et 42 en semi internat
- 22 places en structures éclatées réparties en 12 places d'internat et 10 en semi-internat.

→ Site Les Boucholeurs à Châtelailon-Plage

54 places en semi-internat pour enfants et adolescents de 6 à 20 ans présentant un retard mental moyen ou léger.

- Section d'éducation et d'enseignement spécialisé (SEES) de 42 places pour des jeunes de 6 à 16 ans présentant un retard mental moyen ou léger, située à Châtelailon.
- Section autisme de 6 places de semi-internat pour adolescents de 12 à 16 ans présentant des troubles envahissants du développement, située à Châtelailon.

→ Site de Rochefort

- Section d'initiation et de première formation professionnelle (SIPFP) de 12 places pour adolescents de 16 à 20 ans présentant un retard mental moyen. Cette section est située plus particulièrement sur le site de Rochefort.

Prestations délivrées

➤ *Les différents types d'accueil et d'hébergement :*

→ Site Les Réaux à Aytré

Le site propose un accueil du lundi au vendredi midi en semi-internat et en internat, pour des jeunes à partir de 12 ans et jusqu'à 20 ans, déficients intellectuels légers avec ou sans troubles associés dans le cadre d'une notification d'orientation en IME, délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

→ Site Les Boucholeurs à Châtelailon et site Rochefort

Le site "Les Boucholeurs/Rochefort" fonctionne en semi-internat du lundi au vendredi, sauf le mercredi après midi, pour des jeunes de 6 à 21 ans avec une déficience légère ou moyenne avec ou sans troubles associés.

Les jeunes accueillis sont orientés à la suite d'une notification de décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) prononcée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

➤ *L'accompagnement éducatif :*

→ Site Les Réaux - Les Boucholeurs - Rochefort

En fonction de l'âge des personnes accueillies, de leurs capacités et de leurs limites, les objectifs prioritaires poursuivis sont l'autonomie quotidienne, la socialisation, l'apprentissage de la vie collective, la découverte de la citoyenneté et des loisirs. Pour chaque jeune accueilli cela se traduit par la construction de son projet personnalisé. Ses objectifs concourent à leur intégration sociale future.

Prestations délivrées

➤ **La scolarité :**

→ Site Les Réaux à Aytré

La scolarisation est proposée en interne, en classe externalisée dans un établissement scolaire situé dans l'environnement proche du jeune ou en scolarisation partagée. Pour ce faire, l'Éducation Nationale détache des enseignants spécialisés afin de poursuivre l'enseignement scolaire. Le site dispose de plusieurs classes.

→ Site Les Boucholeurs à Châtelailлон

Le site dispose de classes sur le site "Les Boucholeurs" et d'une classe externalisée.

→ Site de Rochefort

Un partenariat avec une association permet aux jeunes accueillis de maintenir, voire de développer encore leurs acquis scolaires.

Sur chacun des sites, une éducation physique et sportive adaptée est proposée.

➤ **La formation préprofessionnelle :**

→ Site Les Réaux

Le plateau technique situé dans la zone artisanale de Belle Aire à Aytré comporte 9 ateliers : EMT (éducation manuelle et technique), cuisine, espaces verts, lingerie, maçonnerie, menuiserie, peinture, mécanique et un atelier préparatoire à la vie active (APVA).

Prestations délivrées

Des éducateurs techniques spécialisés assurent une formation et des apprentissages adaptés, selon l'orientation future de chaque jeune.

→ Sites Les Boucholeurs et Rochefort

L'équipe propose une sensibilisation aux gestes pré-professionnels dans les domaines du bois, de la blanchisserie, de la cuisine, des espaces verts etc...

Pour compléter cette formation et sensibilisation pré-professionnelles, des stages en milieu protégé et/ou ordinaire sont mis en place afin d'envisager l'orientation future et l'intégration sociale et professionnelle des jeunes.

Le suivi médical et paramédical :

→ Sites Les Réaux – Les Boucholeurs – Rochefort

Organisé sous la responsabilité technique du médecin psychiatre, le suivi thérapeutique et les rééducations sont déterminés en fonction des besoins du jeune. Chacun bénéficie à son admission de bilans et d'observations psychologique, orthophonique ou psychomotrice.

Une visite médicale annuelle est assurée par le médecin généraliste avec le concours de l'infirmière. Les familles sont invitées à participer à la visite médicale.

Les membres de l'équipe thérapeutique peuvent être amenés à intervenir ponctuellement ou dans la durée, à la demande du jeune, de sa famille, ou d'un membre du personnel de l'IME, après validation de cette demande par le médecin psychiatre.

Des interventions peuvent avoir également lieu sous forme individuelle collective, en partenariat éventuellement avec d'autres professionnels de l'équipe.

Prestations délivrées

↻ *La restauration :*

→ Site Les Réaux

L'établissement confectionne sur place les repas pour les jeunes dans le cadre d'une cuisine collective. La restauration le soir, ainsi que le petit déjeuner sont également assurés par la cuisine de l'IME.

Pour les structures éclatées, la cuisine est réalisée par les jeunes avec leurs encadrants.

→ Sites Les Boucholeurs et Rochefort

L'établissement externalise la confection des repas livrés quotidiennement en liaison froide sur les cuisines des deux sites. Une commission « menus » assure la qualité et évolue la satisfaction de cette restauration.

Organisation et Fonctionnement

➤ *Procédure d'admission :*

Conditionnée par une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), l'IME étudie chaque demande (contact téléphonique - visite de l'établissement – entretien sur site – commission d'admission – réponses aux parents et à la MDPH).

➤ *Organigramme :*

L'IME de l'Océan est composé d'une équipe pluri-disciplinaire qualifiée : une équipe de direction – une équipe éducative et technique – du personnel enseignant – du personnel médical et paramédical – des services généraux et de restauration – un secrétariat – une assistante sociale.

➤ *Liens aux parents :*

Il s'effectue sous forme de contractualisation du projet personnalisé du jeune avec un suivi régulier, et une réactualisation annuelle. Il s'agit d'élaborer en commun ce projet (IME – jeune – famille).

➤ *Recueil des données et confidentialité et/ou secret professionnel :*

Le recueil des données s'effectue conformément à la loi Informatique et Liberté. Tous les salariés sont soumis à un devoir de confidentialité et au secret professionnel pour certains d'entre eux (assistante sociale et médecin).

Organisation et Fonctionnement

➤ *Les outils et moyens d'évaluation :*

Dans le cadre de la loi du 02 janvier 2002 et de février 2005, l'établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité en s'appuyant sur les évaluations interne et externe obligatoires.

➤ *Les transports :*

En fonction des lieux d'habitation et de l'autonomie de la personne accueillie, différents modes de transport sont possibles : transports en commun, taxi, navette IME, moyens personnels, autonomie, ...etc

➤ *Le financement :*

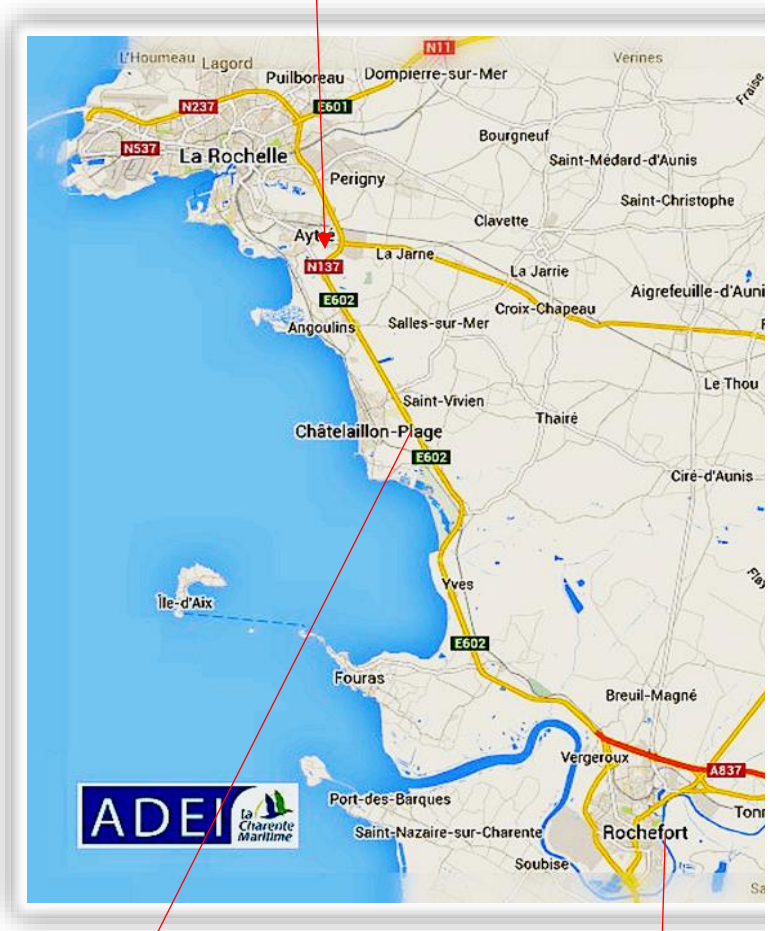
Le financement de l'IME est assuré par un prix de journée déterminé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et versé par la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

➤ *Assurance :*

L'IME souscrit une assurance à la MAIF qui couvre l'ensemble de ses activités. Néanmoins, une assurance individuelle de responsabilité civile est demandée.

Localisation des sites de l'IME de l'Océan

IME de l'Océan
Site les réaux



IME de l'Océan
Site les
Boucholeurs

IME de l'Océan
IMPro de Rochefort

Exercice des droits et modalités de participation de la personne accueillie et de sa famille

➤ *La personne de confiance :*

La personne accueillie et/ou accompagnée majeure, capable, peut désigner une personne de confiance (un parent, un proche ou le médecin traitant). Cette désignation faite par écrit, est révocable à tout moment. Elle vaut sans limitation de durée, à moins que la personne n'en dispose autrement.

➤ *Le contrat de séjour :*

La personne accueillie, avec ses représentants légaux, signe à son arrivée un contrat de séjour (dans les quinze jours qui suivent l'admission) stipulant les modalités d'accueil. Celui-ci est valable tout le long de la prise en charge du jeune à l'IME de l'Océan.

➤ *Le projet personnalisé :*

Il est établi tous les ans en co-construction entre le jeune, ses parents et l'équipe pluridisciplinaire de l'IME.

➤ *Le Conseil de la Vie Sociale :*

Il se réunit 3 fois par an et regroupe l'ensemble des acteurs de l'établissement élus ou désignés : jeunes, parents, professionnels, administrateur ADEI et Directrice.

➤ *L'accès au dossier :*

En fonction de la législation en vigueur, vous pouvez avoir accès au dossier de votre enfant (loi 2002-02). Vous pouvez en faire la demande par écrit (de préférence par courrier recommandé) à la directrice de l'IME.

La consultation du dossier original est faite sur place, en présence d'un cadre du service. Ce dernier peut faire des photocopies si nécessaire. Le coût des photocopies est à la charge du demandeur.

Exercice des droits et modalités de participation de la personne accueillie et de sa famille

Les personnes qualifiées :

En cas de litige entre l'établissement et la personne accueillie ou ses représentants légaux, ces derniers peuvent faire appel à un médiateur qualifié, dont la liste est :

M. LE NAIN
(Ancien directeur de l'APAJH)
41 rue Louis Blanc
17100 ROCHEFORT

M. Georges QUEFFELEC
(Administrateur de la Mutualité Sociale Agricole)
2 rue de la Fertalière
17137 L'HOUMEAU

M. Paul BAUTZ
(Ancien Président de la délégation départementale de la Croix Rouge Française)
2 rue Nalbret
17137 NIEUL SUR MER

Contacts Utiles

ARS Aquitaine Limousin Poitou Charentes Délégation Départementale de la Charente-Maritime

5 Place des Cordeliers
Cité Administrative Duperré
CS 90 583
17021 LA ROCHELLE CEDEX 1
Tél : 05 49 42 30 50
Courriel : ars-dd17-direction@ars.sante.fr

Conseil Départemental de la Charente-Maritime

85 Boulevard de la République
CS 60003
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9
Tél : 05 46 31 70 00

MDPH

61 rue de Jéricho
CS 50145
17005 LA ROCHELLE CEDEX 1
Tél : 0 800 15 22 15

Association Départementale pour l'Education et l'Insertion

8 Boulevard du Commandant Charcot
CS 80106
17443 AYTRÉ CEDEX
Tél : 05 46 27 66 01
www.adei17.com

Enfance maltraitée
Tél : 119



IME de l'Océan site les Réaux à Aytré



IME de l'Océan site les Boucholeurs à Chatelaillon



IMPro de l'Océan site de Rochefort